

**Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein
(au 31 janvier 2023)**

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire: moy. d'années depuis le doctorat :			
		1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
Sc. de l'agriculture et de l'env.					
A. Professeur titulaire	29	26.0	27.7	34.4	38.9
B. Professeur agrégé	38	16.4	21.4	23.9	28.2
C. Professeur adjoint	22	5.2	6.6	10.7	11.4
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	13	8.5	17.0	28.7	33.0
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	8	21.0	19.5	21.0	18.0
F. Professeur titulaire (contractuel)	0				
G. Professeur agrégé (contractuel)	0				
H. Professeur adjoint (contractuel)	0				

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

**Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein
(au 31 janvier 2023)**

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire: moy. d'années depuis le doctorat :			
		1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
Arts					
A. Professeur titulaire	104	25.5	\$160,844	\$175,158	\$201,198
B. Professeur agrégé	149	15.0	\$121,646	\$132,913	\$151,645
C. Professeur adjoint	57	5.5	\$94,143	\$98,380	\$107,226
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	38	4.0	\$70,000	\$74,484	\$83,974
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	9	14.7	\$96,498	\$101,808	\$121,037
F. Professeur titulaire (contractuel)	0				
G. Professeur agrégé (contractuel)	4				
H. Professeur adjoint (contractuel)	4				

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

**Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein
(au 31 janvier 2023)**

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire: moy. d'années depuis le doctorat :			
		1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
Éducation permanente					
A. Professeur titulaire	0				
B. Professeur agrégé	0				
C. Professeur adjoint	0				
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	24	14.5	\$85,244	\$91,765	\$100,966
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	0				
F. Professeur titulaire (contractuel)	0				
G. Professeur agrégé (contractuel)	5				
H. Professeur adjoint (contractuel)	2				

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé. La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires. La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires. Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus. Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein. Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2023)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire: moy. d'années depuis le doctorat :			
		1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
		25e	Médian	75e	
Med. dentaire et sc. de la santé orale					
A. Professeur titulaire	9	22.3	\$184,250	\$212,590	\$230,830
B. Professeur agrégé	7	17.0	\$147,869	\$151,150	\$162,112
C. Professeur adjoint	7	9.0	\$101,309	\$108,677	\$125,345
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	2				
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	0				
F. Professeur titulaire (contractuel)	0				
G. Professeur agrégé (contractuel)	3				
H. Professeur adjoint (contractuel)	7	3.0	\$90,000	\$101,337	\$141,984

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

**Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein
(au 31 janvier 2023)**

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire: moy. d'années depuis le doctorat :			
		1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
Gestion Desautels					
A. Professeur titulaire	15	21.5	\$263,444	\$280,916	\$305,202
B. Professeur agrégé	42	18.4	\$213,849	\$229,234	\$266,159
C. Professeur adjoint	24	3.8	\$187,815	\$210,479	\$242,311
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	13	8.0	\$95,103	\$107,103	\$124,988
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	8	12.0	\$110,623	\$151,011	\$180,446
F. Professeur titulaire (contractuel)	1				
G. Professeur agrégé (contractuel)	4				
H. Professeur adjoint (contractuel)	2				

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

**Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein
(au 31 janvier 2023)**

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire: moy. d'années depuis le doctorat :			
		1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
Éducation					
A. Professeur titulaire	14	21.3	\$164,088	\$180,982	\$201,746
B. Professeur agrégé	39	15.4	\$117,304	\$128,804	\$139,277
C. Professeur adjoint	19	4.8	\$91,202	\$99,101	\$105,349
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	8	14.8	\$67,822	\$71,957	\$82,730
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	1				
F. Professeur titulaire (contractuel)	0				
G. Professeur agrégé (contractuel)	1				
H. Professeur adjoint (contractuel)	1				

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

**Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein
(au 31 janvier 2023)**

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire: moy. d'années depuis le doctorat :			
		1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
Génie					
A. Professeur titulaire	72	27.1	29.3	31.7	36.6
B. Professeur agrégé	55	19.3	16.2	18.9	20.4
C. Professeur adjoint	34	4.0	8.1	7.8	9.9
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	4				
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	1				
F. Professeur titulaire (contractuel)	0				
G. Professeur agrégé (contractuel)	0				
H. Professeur adjoint (contractuel)	0				

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

**Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein
(au 31 janvier 2023)**

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire: moy. d'années depuis le doctorat :			
		1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
Droit					
A. Professeur titulaire	25	25.1	\$184,307	\$191,897	\$210,117
B. Professeur agrégé	12	18.3	\$140,767	\$146,315	\$160,687
C. Professeur adjoint	6	7.0	\$120,521	\$126,383	\$154,454
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	0				
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	0				
F. Professeur titulaire (contractuel)	1				
G. Professeur agrégé (contractuel)	0				
H. Professeur adjoint (contractuel)	0				

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

**Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein
(au 31 janvier 2023)**

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire: moy. d'années depuis le doctorat :			
		1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
		25e	Médian	75e	
Médecine et sc. de la santé					
A. Professeur titulaire	231	28.7	\$174,216	\$190,248	\$211,822
B. Professeur agrégé	148	17.5	\$134,125	\$143,234	\$154,880
C. Professeur adjoint	54	6.9	\$106,100	\$111,596	\$123,127
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	29	7.6	\$82,448	\$90,000	\$101,341
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	0				
F. Professeur titulaire (contractuel)	4				
G. Professeur agrégé (contractuel)	35	14.8	\$110,000	\$118,390	\$137,763
H. Professeur adjoint (contractuel)	52	11.3	\$95,183	\$105,142	\$119,128

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Les membres du personnel candidats à la permanence ou permanents qui sont cliniciens sont exclus.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

**Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein
(au 31 janvier 2023)**

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire: moy. d'années depuis le doctorat :			
		1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
Musique Schulich					
A. Professeur titulaire	19	35.6	29.0	33.4	35.0
B. Professeur agrégé	37	21.0	26.6	31.4	34.8
C. Professeur adjoint	7	12.0	11.0	11.0	8.0
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	0				
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	0				
F. Professeur titulaire (contractuel)	0				
G. Professeur agrégé (contractuel)	3				
H. Professeur adjoint (contractuel)	0				

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2023)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire: moy. d'années depuis le doctorat :			
		1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
Sciences					
A. Professeur titulaire	121	28.5	\$167,051	\$182,267	\$202,802
B. Professeur agrégé	109	16.0	\$131,699	\$139,334	\$150,339
C. Professeur adjoint	46	7.1	\$115,415	\$117,279	\$122,332
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	22	7.5	\$89,551	\$94,930	\$102,327
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	3				
F. Professeur titulaire (contractuel)	1				
G. Professeur agrégé (contractuel)	0				
H. Professeur adjoint (contractuel)	1				

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des professeurs et chargés d'enseignement à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein (au 31 janvier 2023)

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire: moy. d'années depuis le doctorat :			
		1er quartile	2e quartile	Médian	3e quartile
Bibliothèques					
A. Bibliothécaire titulaire	4				
B. Bibiothécaire agrégé	38	11.5	\$103,000	\$115,407	\$126,027
C. Bibliothécaire adjoint	16	5.0	\$75,580	\$82,359	\$92,999
D. Bibliothécaire adjoint (non candidat à la permanence)	3				

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des blibliothécaires à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).

**Membres du corps professoral et bibliothécaires candidats à la permanence et membres contractuels du personnel enseignant avec rang universitaire à temps plein
(au 31 janvier 2023)**

	Nombre d'enseignants à temps plein	Percentile de salaire: moy. d'années depuis le doctorat :			
		1er quartile	2e quartile	3e quartile	4e quartile
Université McGill					
A. Professeur titulaire	639	27.3	\$169,157	\$185,688	\$208,903
B. Professeur agrégé	636	17.1	\$130,237	\$142,183	\$157,041
C. Professeur adjoint	276	6.5	\$101,655	\$113,948	\$125,376
D. Chargé d'enseignement (contractuel)	153	8.1	\$76,427	\$88,150	\$100,000
E. Chargé d'enseignement supérieur (contractuel)	30	16.0	\$99,474	\$119,259	\$134,496
F. Professeur titulaire (contractuel)	7	24.5	\$117,984	\$141,265	\$169,323
G. Professeur agrégé (contractuel)	55	17.1	\$109,403	\$130,000	\$142,042
H. Professeur adjoint (contractuel)	69	8.8	\$93,015	\$101,033	\$117,101

Notes:

Le salaire annuel de base (excluant la majorité des traitements ou bourses) des bibliothécaires à temps plein est utilisé.

La rémunération associée aux *James McGill Professor, William Dawson Scholar, CRC et Chaires dotés* est incluse dans le calcul des salaires.

La rémunération associée aux postes de cadres universitaire est exclue du calcul des salaires.

Les membres du personnel en congé (invalidité, sabbatique, sans solde) sont inclus.

Le salaire des membres du personnel qui ont un poste comportant une charge de travail réduite est inclus en équivalent à temps plein.

Les membres du personnel candidats à la permanence ou permanents qui sont cliniciens sont exclus.

Pour garantir la confidentialité, certaines données ne sont pas présentées lorsque la population est trop petite (5 ou moins).